

« Vivre au quotidien –

Les Normands en quête de justice, d'écoute et de proximité »

Réunion plénière extraordinaire du CESER, BERNAY, 28 mars 2019

Monsieur le Président,

Chers Collègues,

Nous voici donc réunis dans ce cadre et cet horaire inhabituels, pour aborder le projet d'avis du CESER de la Normandie intitulé « Vivre au quotidien – Les Normands en quête de justice, d'écoute et de proximité » présenté dans le cadre du « grand débat national »

Cet avis fait suite à une quasi « saisine » du Président de la République qui a demandé aux CESER(s) « *d'être réceptacle d'un certain nombre de débats* » et de « *Formuler des propositions sur les thématiques retenues* ».

Ainsi donc, **en ce début de décembre 2018, le Président Juppé s'est donc souvenu de l'existence de ce que certains appellent les corps intermédiaires.**

Ces syndicats, ces CESER(s), ce CESE... que lui et ses semblables ne cessaient (et ne cessent sans doute moins ouvertement pour l'instant) de dénigrer, d'ignorer... voilà donc, que face à la crise, que sa politique, son arrogance ce mépris... ont engendré, voilà donc, qu'ils les trouvent éventuellement utiles pour se sortir du pétrin !

Pour la CGT, les choses sont claires depuis le début du lancement de l'opération « Grand débat national » et elle s'est largement exprimée sur ce qu'elle en pensait.

Le message de la « lettre aux Français » est limpide : « Je vous ai écoutés mais ne comptez pas sur moi pour vous entendre. Pas de rétablissement de l'ISF, rien sur le pouvoir d'achat, les salaires, les pensions et minimas sociaux... »

Dit autrement : rien sur les légitimes revendications qui font s'exprimer la colère depuis des mois, qu'elles soient portées par la CGT, par le mouvement des gilets jaunes, ou d'autres organisations.

C'est pourquoi, la CGT a refusé de participer à toute réunion nationale sur ce contenu après avoir réaffirmé et fait connaître ses exigences sur la nécessaire revalorisation du Smic, des salaires, pensions et minimas sociaux, sur le rétablissement de l'ISF et une fiscalité plus juste incluant la baisse de la TVA sur les produits de première nécessité, entre autres exemples....

En revanche, la CGT a affirmé sa volonté de faire vivre le véritable débat sur les territoires, en appui des luttes qui se développent dans les lieux de travail.

C'est ainsi que nous avons, à notre initiative mis en place des « Cahiers d'Expression Populaire » dans nos unions locales et départementales mais aussi dans des lieux publics.

C'est aussi dans ce cadre de réflexion que **la CGT Normandie, a décidé, comme à son habitude, de jouer le jeu de la démocratie en participant aux débats organisés au sein du CESER de la Normandie notamment au sein du groupe de travail temporaire.**

Notre objectif étant tout naturellement de **porter la voix des salariés, des retraités, des précaires, des privés d'emploi, des jeunes...** afin qu'y compris au travers des travaux du CESER de la Normandie, Macron, **comme le Medef largement épargné jusqu'alors,** entendent nos revendications sur les salaires et pensions, la fiscalité, les services publics, notre quotidien au travail, la transition énergétique, la démocratie et la citoyenneté....

Oui ! **C'est dans ce contexte particulièrement complexe et piégeux et malgré le fait que nous sachions dès le départ que les dés étaient pipés par le cadre**

fixé par le pouvoir, que nous nous sommes engagés dans ce grand débat.

Alors quelle appréciation devons-nous porter sur le travail proposé ce jour par le CESER ?

Tout d'abord il faut saluer la performance : sortir un document dans des délais aussi courts représente une gageure qui peut à bien des égards représenter une source d'étonnement tant le sujet d'étude et les objectifs fixés étaient ambitieux.

Ceci étant, cette prouesse tend à devenir une habitude (une mauvaise habitude !) au regard des délais imposés à notre institution (cf. avis sur SRADDET, les mobilités...)

Mais sur le fond que dire de cet avis ?

Nous l'avons lu et travaillé sans amendements...nous l'avons relu et travaillé avec amendements et il nous reste toujours un **étrange sentiment d'inachevé, de non-dits voire, parfois, d'auto censure dans ce document.**

Ainsi, dès le début de la première partie intitulée « la parole des citoyens », un encadré situé en page 13 rassure le lecteur sur le caractère quasi impartial du texte qui va suivre. Je cite « *De manière générale, ce chapitre retrace uniquement et strictement les expressions recueillies. Nous n'y avons apporté aucune correction ni aucun jugement de valeur, mais nous avons cherché à traduire le plus fidèlement possible la teneur des échanges. (Page 13 lignes 9 et 10)* »

Il est vrai qu'après une lecture attentive de ce document nous retrouvons un très grand nombre de propos entendus, depuis de nombreuses années pour certains, mais dans tous les cas répétés à l'envi dans les médias, sur les plateaux télévisés, sur les ronds-points où encore lors des manifestations du samedi...

Nous partageons d'ailleurs bon nombre de ces expressions qui font l'objet de nos revendications maintes fois exprimées.

Néanmoins, il apparaît en lisant la retranscription des remarques faites lors de quelques débats que nous ayons eus affaire à des citoyens particulièrement pointus sur certains sujets.

Il en est ainsi de la pertinence de l'analyse citoyenne sur l'écologie quand bien même celle-ci aurait été encore plus démonstrative si la totalité des exemples sur « L'autorisation ou le financement de grands projets jugés « inutiles » ou « non-durables » avait été citée (Page 17 lignes 34 et 35).

De même quelle satisfaction de constater que certains citoyens sont particulièrement au fait des analyses et rapports du CESER de Normandie puisqu'en évoquant le « *mythe de l'égalité des territoires* », on retrouve l'idée développée dans notre rapport d'octobre 2017 intitulé « Pour un aménagement du territoire plus équilibré et équitable en Normandie ».

En revanche, il est étonnant que certains sujets ne semblent pas avoir été très développés par les participants à ces débats.

Pour ne prendre qu'un exemple, **le retour de l'Impôt sur la Fortune (ISF) est certes cité dans l'avis mais quand on sait que plus de 2/3 des français** sont favorables à son rétablissement cela paraît vraiment surprenant que les citoyens ne se soient pas plus exprimés sur ce sujet.

Enfin et pour en terminer avec cette première partie, et « *Avant d'aller plus loin* » il semblerait que toutes les doléances évoquées ne seraient dues qu'à des problèmes de communication entre le pouvoir et ses opposants, pour notre part **nous estimons que ces expressions sont la représentation d'antagonismes bien plus fondamentaux.**

Concernant la seconde partie de l'avis portant sur les constats et préconisations du CESER si nous pouvons trouver des points de convergence avec ce qui est proposé, il est un certain nombre d'analyses et de propositions qui nous interrogent voire nous offusquent.

Ainsi, et au risque de « *tomber dans la formule creuse et facile* » **il nous apparaît singulier que dans l'analyse du CESER, sur l'opposition Peuple contre élites la solution soit l'observation, la réflexion ou la confiance en l'innovation sociale... il semble que l'on veuille éviter l'emploi des mots**

« Classes Sociales » alors qu'à l'évidence il s'agit de reconnaître que le président du «nouveau monde» a paradoxalement réactivé la bonne vieille lutte des classes.

Bref !

En revanche nous partageons le fait que **« le dialogue n'est pas une perte de temps ! » tout comme nous validons la dénonciation de la volonté du pouvoir de passer outre les corps intermédiaires et le dialogue citoyen**

Cependant, nous nous interrogeons sur l'analyse prenant appui sur la critique de la gouvernance verticale du pouvoir, des structures organisées qui conduirait à la désaffection de l'engagement ??

Cette réflexion va même très loin puisqu'il est proposé de réfléchir à une sortie du schéma Président, Bureau, Conseil d'administration.... Alors, pour aller jusqu'au bout, est ce que le CESER ne suggérerait-il pas d'aller plus loin en visant la suppression de la Présidence de la république, du 1^{er} ministre etc. ??

Bref, d'aller vers une nouvelle constitution ?

En tous cas, une chose est certaine, pour réussir le dialogue constructif que tous semblent vouloir, il s'agit d'avoir du temps. Pour ce qui concerne les salariés et leurs représentants, le recul des droits, imposé par les différentes lois réformant notamment le code du travail, laisse à craindre que l'objectif ne soit pas atteint.

Concernant les propositions en matière de transition écologique, la CGT se retrouve globalement dans ce qui est écrit.

Cependant, nous tenons à rappeler que la **CGT porte une politique énergétique garantissant, à toutes et tous, un droit pour l'accès aux besoins fondamentaux. Cette politique énergétique doit tenir compte de la préservation de l'environnement et des ressources planétaires.**

L'énergie est un produit de première nécessité, des tarifs doivent être adaptés aux moyens des usagers, un accès minimum doit être garanti et financé par la solidarité.

L'accès à l'énergie doit être assuré sur l'ensemble du territoire pour répondre aux besoins des populations (individuels et collectifs) et de la production (industries et services). Enfin, la CGT propose de donner aux citoyens et aux salariés la maîtrise de ce secteur en créant un pôle public de l'énergie qui vise à exclure tout coût du capital dans ce champ.

Concernant la partie transport considérant que la contribution sur les mobilités développe un grand nombre de propositions complémentaires aux propositions présentement faites, nous ne ferons pas de commentaires.

Par ailleurs, **concernant le remplacement des enquêtes publiques par une consultation internet, ou encore sur la nouvelle loi Elan qui autorise un assouplissement d'ampleur à la loi littoral, nous tenons à préciser que nous partageons totalement le constat du CESER sur les conséquences de ces réformes qui aboutissent à moins de droits et moins de garanties pour les citoyens.**

Cependant, pour notre part nous ne sommes pas étonnés de ces dispositions mises en place par un pouvoir au service des puissants et des lobbys.

Concernant la fiscalité nous partageons les deux points d'analyses et les propositions du CESER apparaissant dans cet avis (encore que nous préférerions la clarté de la rédaction initiale sur le partenariat public privé à l'amendement interprétable qui a été retenu).

Mais, nous nous interrogeons sur le fait qu'aucunes préconisations ne soient faites en matière de retour de l'ISF, aux maquis des niches fiscales comme le CICE, ou encore sur la chasse à la fraude fiscale....

Ces points déjà évoqués précédemment seraient-ils si mal venus, si dérangeants, si tabous qu'on ne veuille les évoquer en termes de propositions ?

Bien sûr, certains pourraient nous rétorquer qu'avoir une expression sur ce sujet relève de décisions nationales mais jusqu'alors,

combien de remarques, de suggestions faites dans l'avis ne sont que du champ régional ??

Non ! De notre point de vue **l'avis comporte vraiment une très grande faiblesse sur ce champ de réflexions et de propositions car il fait partie des questions primordiales posées par une grande majorité des citoyens qu'ils soient gilets jaunes ou pas !**

Concernant la démocratie locale évoquée dans les lignes 8 à 19 de la page 43, la complexité voire la totale incompréhension de cette proposition qui semble empreinte d'une méconnaissance du fonctionnement des petites communes nous empêche tous commentaires !

En revanche si nous pouvons partager l'encouragement adressé aux EPCI sur le fonctionnement démocratique des conseils de développement, nous considérons **qu'il serait judicieux de la part du législateur de réglementer formellement, à l'instar de la représentation dans les CESER, la représentation dans les conseils de développement.**

Aujourd'hui, c'est bien souvent le règne du copinage, de la cooptation et de l'entre-soi qui prévalent en matière de désignation des membres...

Enfin, alors que la première partie de l'avis « paroles de citoyen » traite, certes synthétiquement mais de façon assez complète des remarques suggestions et revendications sur **l'organisation de l'Etat et des Services Publics, il est surprenant de constater que les propositions du CESER n'aborde que sommairement ce sujet capital.**

Ainsi, quand les citoyens dénoncent l'abandon des services publics, les fermetures à tous va, la déshumanisation ...le CESER répond numérique, connectivité, fibre optique.

Ceci étant, nous notons quelques points d'accord sur ce chapitre qui de notre point de vue aurait mérité un plus grand développement, notamment au regard de l'actualité et des annonces faites par le

gouvernement qui continue à mettre en œuvre son programme.

Pour conclure, la CGT rappelle qu'elle est pour la **permanence et le renforcement du service public**, outil garant des valeurs républicaines, du respect de la démocratie et de la satisfaction des besoins de la population dans l'intérêt général. C'est pourquoi à rebours des projets du gouvernement, **il faut adopter immédiatement un moratoire sur la fermeture des structures assurant une mission de service public, et tout particulièrement les hôpitaux.**

Cet avis avait l'ambition (je cite) **« de présenter aujourd'hui une série d'orientations pour répondre à la crise sociale que le pays traverse, ainsi qu'aux besoins d'information, de justice et de reconnaissance. »**

A-t-il atteint cet objectif ?

Nous pensons que non !

Le groupe CGT votera contre cet avis